



## I N F O R M A T I O N   A   L A   P R E S S E

### *Lucien-Jean Lahousse : La Ville confirme l'insertion comme axe privilégié de sa politique*

« Alors que de Mme Frédérique Renard, Directrice de l'AIN, reproche à nouveau à la Ville de Niort de se désengager de l'insertion sociale par l'activité économique, je tiens à préciser qu'en 2015, l'AIN a facturé 78 390€ auprès de la Ville de Niort soit quasi le montant prévu qui était de 80000 euros.

Si la Ville de Niort a baissé ses objectifs directs de commandes à l'AIN en 2015 à 50 000€, elle ne se désengage pas pour autant du domaine de l'insertion, bien au contraire elle diversifie ses actions.

En effet, outre l'effort exceptionnel qu'elle vient de faire envers la MIPE, la ville a décidé d'inclure des clauses d'insertion sociale dans tous les marchés qu'elle passe quand ceux-ci le permettent techniquement. En raison de son expertise, elle interviendra bientôt comme conseil sur un marché de la CAN afin que cette dernière puisse développer une expertise dans ce domaine. Lundi, prochain sera signé le Contrat de Ville 2015-2020 qui concernera trois quartiers de la ville et favorisera l'insertion de leurs habitants. À l'automne, ouvrira aussi l'école de la 2ème chance. Alors même que les dotations de l'Etat ne cessent de diminuer, la Ville en limite les conséquences sur la politique sociale et confirme l'insertion comme un axe privilégié de sa politique. »